

« L'affaire Gabart, c'est affligeant ! »

Vainqueur de la Route du Rhum 2014 en Ultime, Loïck Peyron continue de naviguer ici et là. Tout en retapant une ferme du côté de La Roche Bernard, le Baulois suit toujours l'actualité de la course au large. On l'a questionné sur l'affaire Gabart.

Propos recueillis
par Philippe Eliès

Que pensez-vous de cette affaire Gabart qui se retrouve devant un tribunal ?

Ah ça y est, c'est au tribunal ? Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de la voile car sur la Coupe de l'America, il n'y a que ça. Est-ce une bonne nouvelle, non je ne le pense pas. Cela veut dire que, dès qu'une équipe a l'impression de s'être fait léser par une autre écurie, on attaque. Le fond de l'affaire, c'est un règlement qui n'est pas du tout adapté à l'évolution des choses, un règlement sur lequel s'appuie une partie des écuries ou le trop peu d'écuries car il y a quand même trop peu de bateaux et je trouve dommage de se taper dessus. C'est juste affligeant !



Loïck Peyron : « Ce serait gravissime que Gabart ne soit pas au départ de la Route du Rhum ». Photo Philippe Eliès

Pourquoi trouvez-vous cela affligeant ?

Affligeant parce qu'on se retrouve dans un travers humain sur lequel on a des lois plus ou moins justifiées, plus ou moins décidées en fonction d'un contexte, d'une époque. En 40 ans, on a multiplié les vitesses par quatre et, bizarrement, les règlements n'ont pas évolué. En gros, on a des lois créées pour des marins mais pas par des marins et qui ne sont pas adaptées à l'évolution des choses. Je

pense que c'est ça le premier problème. Il sera intéressant de voir les délibérés éventuels du tribunal. Il est aussi intéressant d'aller non pas devant la justice mais devant les personnes censées détenir les compétences et les connaissances en termes de lois. Mais, à mon avis, ça ne servira à rien du tout. D'après ce que j'ai pu lire en diagonale car, sincèrement, je m'intéresse plus à mes vaches qu'à cette histoire, une tonne d'experts a été mandatée pour expri-

mer son point de vue et a dit qu'il n'y avait, a priori, pas de problème et que ce point de vue a été rejeté par la classe.

L'affaire Gabart serait une non-affaire ?

Non, certains s'estiment lésés avec des bateaux qui auraient un potentiel un petit peu moindre par rapport à celui de François Gabart qui est extrêmement bien étudié en aéro. S'il y a un gros différentiel de vitesse, il est

vrai que cela enlève de l'intérêt pour l'ensemble de la flotte. Dans tous les sports mécaniques dans lesquels il y a une jauge ou un règlement large, la liberté est faite à tout le monde de pouvoir créer l'outil le plus efficace possible. Mais là, je ne trouve pas qu'il y a une supériorité aussi importante que ça dans le cas Gabart.

On évoque également un problème de visibilité...

Je pense qu'il y a une plus grosse problématique sur l'ensemble de nos bateaux depuis longtemps, c'est la veille, la fameuse visibilité devant. Par expérience, je peux vous dire que ce n'est pas parce qu'on arrive à voir devant qu'on regarde. C'est tout le paradoxe des marins solitaires, ils ont une confiance absolue dans leur bonne étoile et un peu dans les appareils du bord aussi. Si c'est un argument aujourd'hui de dire qu'on ne voit rien de l'intérieur, cela fait longtemps que tous les multicoques auraient dû disparaître car il y a plein de moments où on n'a aucune visibilité. Quand on a des poutres avant épaisses comme ça, on ne voit pas, il fallait vraiment se mettre debout sur le pont pour regarder devant. C'est l'une des grandes angoisses du marin solitaire à grande vitesse sur un multicoque.

Selon vous, le trimaran de Gabart doit-il être au départ de la Route du Rhum ?

C'est évident. Ce serait gravissime qu'il n'y soit pas.